REDACTION
49 Avenue Howard, Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 19. EDMONTON, JEUDI, 13 FEVRIER 1913. FONDE EN 1905.

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE EN ALBERTA

LE DISCOURS DU TRONE FAIT ALLUSION A DES MESURES LEGISLATIVES TRES IMPORTANTES QUI SERONT PRESENTEES AUX DEPUTES, AU COURS DE CETTE SESSION.

En présence d'une foule élégante et considérable. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a ouvert mardi la quatrième session de la deuxième Législature d'Alberta.

Les honneur étaient rendus par un détachement du 19ème régiment de dragons d'Alberta. La cérémonie fut favorisée par une température printannière.

Le discours du Trône fut lu par Son Honneur, qui autorisa ensuite le Parlement, au nom du roi, à commencer ses travaux.

Depuis la dernière session il n'y a qu'un député nouveau, M. Martin Woolf, de Cardston, aussi la cérémonie de présentation fut-elle très courte.

Immédiatement après la lecture du discours du Trône, la séance fut ajournée à mercredi.

Voici le texte du discours lu par le Lieutenant-Gouverneur:

DISCOURS DU TRONE

M. l'Orateur et Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est pour moi un agréable devoir de vous souhaiter la bienvenue, dans ce lieu de vos travaux, à l'occasion de l'ouverture de la quatrième session de la deuxième Législature d'Alberta.

Depuis que je vous ai rencontrés, la province a été honorée par la visite de Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur-général du Canada, accompagné de la duchesse de Connaught, et de leur fille, la princesse Patricia. Durant sa présence à Edmonton Son Altesse a eu la bonté de procéder à l'inauguration officielle de cet édifice. Son Altesse Royale a été acclamée avec enthousiasme et cette réception chaleureuse indique largement l'attachement de notre population à l'empire, dont cette province constitue une des plus belles parties.

La population et les affaires croissantes du pays, au cours de l'an dernier, ont rendu nécessaire pour moi la nomination de quatre nouveaux ministres qui ont été adjoints à mon gouvernement. Les résultats de leur labeur personnel et le travail supplémentaire effectué dans l'intérêt de la province par les nouveaux ministères indiquent la nécessité de cette création.

En octobre dernier, pour la première fois, le Congrès du "Dry Farming" a été tenu au Canada. Avec l'assistance de mon gouvernement; Lethbridge a été choisi comme théâtre du Congrès et ce dernier fut l'un des plus importants qui aient été encore tenus. Des délégués de toutes les parties du monde civilisé ont assisté à ce Congrès et il est encourageant de penser que l'excellence de l'Alberta comme province agricole a été reconnue publiquement à travers le monde.

Les fermes expérimentales nouvellement établies ont, durant l'année dernière, prouvé hautement leur utilité. Le profond intérêt pris à leurs travaux par la population rurale environnante démontre d'une façon concluante qu'elles ont répondu à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps chez les cultivateurs. Des écoles pour l'enseignement pratique de l'Agriculture ont été établies sur trois de ces fermes. L'intention de mon gouvernement est d'utiliser ces écoles aussi pleinement que possible pour encourager l'enseignement agricole de façon à atteindre chez eux les fermiers et leurs familles respectives.

L'augmentation de la population et le besoin croissant d'un plus grand nombre d'instituteurs ont nécessité l'ouverture, cette année, d'une école normale à Camrose en plus de celle déjà établie à Calgary. Il a été également établi à Végreville une école normale pour les instituteurs dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Mon gouvernement croit que cette école accomplira d'excellent travail parmi les nombreux citoyens d'Alberta qui viennent de l'Europe continentale et ne sont pas familiers avec la langue anglaise.

La loi des municipalités rurales adoptée par la Chambre à la dernière session, a été accueillie avec une faveur sans cesse grandissante par la province. Beaucoup de districts ont déjà profité des avantages de cette loi et de nombreuses demandes de participation à ces avantages sont reçues par le département.

L'ouverture à la colonisation du pays, par de nouvelles voies ferrées, et l'augmentation de la population dans ces districts nouveaux, éloignés des centres, nécessitent dans une certaine mesure la décentralisation du service de l'enregistrement des terres et du système judiciaire. Mon gouvernement s'occupera donc de la création de nouveaux districts judiciaires et d'enregistrement.

La législation que vous avez adoptée au cours de précédentes sessions, pour l'encouragement à la construction de voies ferrées nouvelles, a obtenu un grand succès. La construction des chemins de fer en Alberta, au cours de l'an dernier, a dépassé toutes les prévisions. La longueur des voies nouvelles donne à notre province la supériorité sur toutes les autres provinces canadiennes sous ce rapport.

La subvention généreuse faite par vous, à la session dernière, pour alimenter le trafic des chemins de fer par la construction de routes, a donné des résultats satisfaisants pour les fermiers et mon gouvernement a décidé de maintenir son programme et d'en assurer la permanence pendant les cinq années à venir; une mesure législative vous sera présentée à ce sujet.

Après la clôture de la précédente session mon gouvernement a nommé une commission pour enquêter sur l'efficacité de la loi des mines d'Alberta. Cette commission a fait son rapport qui, je n'en ai aucun doute, sera satisfaisant pour les parties intéressées dans cette industrie importante et toujours croissante de notre province, une mesure législative, basée sur ce rapport, vous sera soumise au cours de la session.

Le désir exprimé par la population rurale d'Alberta, d'obtenir de l'assistance pour assurer une expédition plus rapide et un écoulement plus rémunérateur des céréales, a été porté, à diverses reprises, à l'attention de mon gouvernement au cours de l'an dernier. Une mesure igislative à ce sujet sera présentée à la Chambre et assistance sera donnée aux efforts coopératifs de notre population rurale.

Durant la session on vous demandera également de prendre en considération plusieurs mesures d'un grand intérêt pour la population de cette province. Parmi ces mesures, seront: une loi pour la création de sociétés coopératives, une loi pourvoyant à une rédaction uniforme et rationnelle des contrats de vente des outils aratoires, des amendements à la loi d'indemnité aux ouvriers blessés, une loi créant des écoles primaires supérieures et une loi établissant le principe de la législation directe.

Je regrette de dire que les promesses des autorités fédérales, relatives à la remise aux provinces des prairies de la propriété de leurs ressources naturelles, n'ont pas encore reçu la moindre attention. Bien que des représentations à ce sujet aient été faites, aucune époque pour une conférence n'a encore été fixée par les autorités fédérales; j'attire votre attention sur une mesure quelconque que vous pourrez prendre dans l'intérêt de la population de l'Alberta.

Les comptes publics pour la dernière année fiscale seront déposés devant vous, de même que les estimés des montants requis pour les dépenses de l'année courante; ces dépenses ont été fixées en prenant en considération les besoins des services publics et en ne se départissant pas d'une sage économie.

Messieurs de l'Assemblée Législative, je vous laisse maintenant aux affaires de la session, ayant pleine confiance que vos délibérations recevront la direction divine pour le mieux des intérêts et de la prospérité de la province."

M. L. BOUDREAU SECONDE L'ADRESSE

L'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée par M. Woolf et secondée par M. Lucien Boudreau, député de St-Albert.

Nous reproduirons dans notre prochain numéro les discours de ces deux députés.

M. H. L. LANDRY, CANDIDAT A ST-ALBERT

A une soi-disante convention conservatrice tenue à Morinville, M. Hector L. Landry a été choisi comme candidat du parti pour le comté de St-Albert.

LES TRAVAUX DE LA SESSION

Une réunion du Cabinet a eu lieu samedi dernier; tous les ministres étaient présents. Cette réunion, au cours de laquelle fut préparé le programme des travaux de la session dura plus de trois heures. Voici les principaux projets de législation qui seront soumis au Parlement:

Les élévateurs co-opératifs

Encore que rien d'officiel n'ait été annoncé à ce sujet on croit que le gouvernement provincial prêtera aux fermiers 85 pour cent du capital nécessaire pour la construction d'élévateurs disséminés dans tout le territoire de la province. Les fermiers seront tenus de souscrire les autres 15 pour cent; le prêt gouvernemental devra être remboursé dans un délai de 20 ans.

Une compagnie sera formée sous le nom de "Alberta Co-operative Elevator Company"; cette compagnie organisera de petites compagnies subsidiaires dans toutes les localités où la construction d'un élévateur sera reconnue nécessaire et les fermiers de ces localités devront souscrire les 15 pour cent et mettre en culture une surface prévue de terrain.

Assistance sera également donnée aux fermiers pour la création de magasins coopératifs; ces magasins leur permettront d'obtenir les choses nécessaires à la vie sans qu'ils soient obligés de payer des sommes importantes à des intermédiaires, ainsi que cela se pratique actuellement.

Législation directe

Il est fort probable que nos députés seront appelés à se prononcer sur la question de la législation directe; on a de bonnes raisons de croire qu'une loi sera votée pour permettre aux citoyens de faire connaitre directement leur opinion lorsqu'il s'agira de mesures d'intérêt public. Une loi de ce genre a été votée cette année en Saskatchewan et constitue un fait entièrement nouveau dans l'Empire.

La loi des indemnités aux ouvriers en cas d'accidents sera amendée de façon à augmenter la protection des travailleurs; quelques clauses qui ne sont pas jugées satisfaisantes seront supprimées, tandis que de nouvelles clauses seront ajoutées à la loi.

La question de l'enseignement

La question de l'enseignement fera également l'objet de l'attention de la Chambre. On s'occupera de la création d'écoles primaires supérieures et l'on s'efforcera d'améliorer la loi en ce qui concerne le prélèvement des impôts scolaires.

Des amendements seront apportés à la loi des améliorations locales, à la loi des municipalités rurales, à la loi des villes; on adoptera une loi des villages, entièrement nouvelle. On adoptera également une loi pourvoyant à l'embelissement des villes.

La loi des licences sera revisée.

UN POINT D'HISTOIRE

Lors de la Rébellion de 1885, l'Angleterre, craignant une invasion américaine envoya en secret un régiment au Nord-Ouest par la Baie d'Hudson.

Montréal, 10 --- Chaque jour apporte à l'histoire du Canada une page nouvelle et si toutes les familles racontaient leurs souvenirs nous connaitrions un grand nombre de faits aussi intéressants et aussi glorieux que ceux dont fait mention l'histoire de Garneau.

Rien de plus vrai que cette parole de l'abbé Nazaire Dubois, le bibliophile distingué, qui disait que nous n'avons pas toute notre histoire avec Garneau ou Ferland, et que souvent les plus belles choses et les plus intéressantes ont été oubliées ou ignorées.

Quel est le Canadien, par exemple, qui a vécu au dix-neuvième siècle et qui sait que l'Angleterre a eu peur de perdre sa colonie du Canada, lors de la rébellion des Métis au Nord-Ouest. La mère-patrie, à cette époque, a craint que Riel n'appelle les Américains à son aide et que nos voisins n'en profitent pour s'emparer du Canada; des troupes ont même été envoyées secrètement d'Angleterre pour défendre le Canada, au cas d'une invasion.

Le récit de cette intéressante partie de l'histoire du Canada, qui a été tenu secret jusqu'à aujourd'hui, a été fait récemment à M. F. H. Clergue, le président du North Railway, qui doit construire un chemin de fer entre Montréal et la Baie James.

M. Clergue a fait une expédition mémorable à la Baie James --- dont les journaux ont parlé souvent --- et c'est à son retour qu'il a appris de l'hon. M. Peter Mackenzie, le Trésorier Provincial, que l'Angleterre avait craint de perdre le Canada pendant la rébellion de Riel.

L'hon. M. Mackenzie est le fils d'un ancien officier de la compagnie de la Baie d'Hudson. Son père a eu longtemps la surintendance du poste de la compagnie à Churchill, un des ports de la Baie James. M. Mackenzie était ce qu'on appelait le "facteur" de la compagnie à Churchill. Pendant la rébellion organisée par Riel, les habitants de Churchill ne furent pas peu surpris de voir arriver un beau matin un navire de guerre anglais rempli de soldats.

Ces soldats débarquèrent à Churchill et leur commandant se rendit au poste de la compagnie d'Hudson, où il eut une entrevue avec M. Mackenzie. Ce dernier était le seul à connaitre d'avance l'arrivée des soldats. Il avait reçu des autorités de la compagnie de la Baie d'Hudson l'ordre de préparer le voyage de ce régiment de Churchill à Fort Garry, le nom que portait alors la ville de Winnipeg. Mais M. Mackenzie ignorait pourquoi ces soldats voulaient se rendre à Fort Garry, le commandant du contingent le lui apprit.

L'Angleterre craignait que la rébellion des Métis ne prit des proportions considérables et que Riel n'intéressât les Américains à son sort. C'eût été l'invasion et, comme l'Angleterre tenait à garder sa belle colonie du Canada, il fallait être prêt à tout. On avait envoyé au Nord-Ouest tous les soldats canadiens qu'on avait pu trouver dans les provinces de l'Est, mais leur nombre n'aurait pas suffi si les Américains étaient venus prêter main-forte à Riel et à ses Métis. C'est pourquoi on avait envoyé un contingent d'Angleterre. M. Mackenzie accompagna les soldats étrangers jusqu'à Fort Garry, mais on n'eût pas besoin d'eux.

La famille Mackenzie a toujours tenu cette histoire secrète, mais M. Clergue a bien voulu en faire le récit au correspondant d'un journal. Elle montre que le gouvernement anglais ne s'est jamais désintéressé du sort du Canada, qu'au contraire il n'a jamais voulu courir le risque de perdre la colonie canadienne. Cette histoire nous montre aussi les liens qui unissaient le gouvernement anglais et la compagnie de la Baie d'Hudson, puisque l'on ne craignait pas de confier des secrets d'Etat aux représentants de la compagnie.

Churchill est un des ports de la compagnie de chemin de fer et de navigation dont M. Clergue est le président. Le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui est maintenant à quelques milles du port a longtemps été dans la forteresse de Churchill, appelé le fort du Prince de Galles. Ce fort a été détruit au dix-huitième siècle par les Français, qui avaient à leur tête l'Amiral La Pérouse, et s'en étaient emparés après une bataille contre les Anglais.

M. Clergue, pendant son expédition, a photographié les ruines du vieux fort. C'est devant ces ruines que débarqua le régiment envoyé d'Angleterre par le gouvernement, pour défendre le Canada, au cas d'une invasion pendant la rébellion du Nord-Ouest. M. Clergue a aussi rapporté des morceaux d'un vieux canon français qui a servi au bombardement de ce fort. Il conserve ce beau souvenir d'une époque glorieuse, pendant laquelle l'Angleterre et la France se sont fait une lutte à mort qui a donné la vie à la plus jeune mais à la plus belle peut-être des nations de la terre.

NOUVELLES DE PARTOUT

LA GUERRE AUX BALKANS

Les dépêches parvenues cette semaine du théâtre de la guerre annoncent que les troupes turques ont subi des pertes énormes. On s'attend à ce que Andrinople tombe aux mains des Bulgares à bref délai. Ce sera alors la fin de la guerre.

La Turquie comprend qu'elle ne peut plus éviter la défaite et elle s'apprête à remettre son sort aux puissances européennes pour conclure la paix au mieux de ses intérêts.

D'après une dépêche d'Ottawa, M. Richard Secord, d'Edmonton, serait nommé sénateur.

—Une révolution éclate au Mexique. Les troupes fédérales et les rebelles se sont battus pendant 7 heures dans les rues de Mexico. Il y a plus de 1000 morts.

—Du gaz naturel a été découvert près de Bon-Accord, Alta, à 80 pieds de profondeur. On va entreprendre des fouilles plus importantes.

—Les "Grain Growers" de Saskatchewan tiennent leur convention annuelle à Saskatoon; il y a plus de 500 délégués présents représentant 10,570 membres.

SA GRANDEUR MGR LEGAL EST NOMME ARCHEVEQUE D'EDMONTON

LA PROVINCE D'ALBERTA ET LE TERRITOIRE DU MACKENZIE SONT ERIGES EN UNE NOUVELLE PROVINCE ECCLESIASTIQUE.

Le siège archiépiscopal serait transféré sous peu à Edmonton. — On s'attend à la nomination prochaine du titulaire du nouvel évêché de Calgary.



SA GRANDEUR Mgr EMILE LEGAL, QUI VIENT D'ETRE NOMME ARCHEVEQUE D'EDMONTON.

Une heureuse nouvelle, qui réjouira le coeur de tous les catholiques du diocèse, a été rendue publique dans nos églises dimanche dernier.

Sa Grandeur Mgr Emile Legal, évêque de St-Albert a été nommé par le Souverain Pontife Archevêque d'Edmonton.

Les Bulles, envoyées d'Ottawa par S. G. Mgr Stagni, délégué papal, ont été lues dimanche à la cathédrale de St-Albert, par le R. P. Leduc, vicaire-général du diocèse.

Ces Bulles prévoient que le siège de l'Archevêché devra être transporté à Edmonton.

Un grand nombre de prêtres du diocèse assistaient à cette lecture.

Par la nomination de Mgr l'Archevêque d'Edmonton, une nouvelle province ecclésiastique canadienne se trouve être formée. Cette province comprend en outre de l'archidiocèse d'Edmonton, le nouveau diocèse de Calgary, dont le titulaire sera nommé prochainement, le vicariat apostolique d'Athabasca et le vicariat apostolique du Mackenzie.

La province ecclésiastique de St-Boniface sera réduite à l'archidiocèse de St-Boniface, à l'évêché de Régina, à l'évêché de Prince-Albert et au vicariat apostolique du Keewatin.

Notes biographiques

Le nouvel archevêque d'Edmonton, Mgr Emile Legal, est né à St-Jean de Boiseau, près de Nantes, France, le 9 octobre 1849. Il fit ses études à Nantes et au sortir du Petit Séminaire, il passa avec succès les épreuves de baccalauréat-ès-lettres; il fit ses cours de philosophie et de théologie sous la direction des Sulpiciens, les grands éducateurs du clergé de France, il étudia également le droit canon, l'hébreu, etc.

Mgr Legal fut ordonné prêtre le 20 juin 1874; il fut ensuite professeur pendant cinq ans au Séminaire et au collège St-Stanislas, de Nantes. En 1879 cependant il se sentit appelé vers les missions lointaines et il entra dans l'ordre des Oblats de Marie Immaculée; l'année suivante il était désigné pour les missions du Nord-Ouest canadien. Il arriva à St-Albert dans l'automne de 1881 et fut immédiatement envoyé à la Réserve des Pieds-Noirs où il fonda la Mission Piégan; en 1889 il fonda une deuxième mission dans la réserve des "Gens du sang," il demeura chargé de ces deux missions jusqu'en 1897.

C'est alors qu'il fut appelé à St-Albert par Mgr Grandin qui le nomma son coadjuteur; Mgr Legal reçut le titre d'évêque de Pogla. A la mort de Mgr Grandin, survenue le 3 juin 1902, Mgr Legal lui succéda à l'évêché de St-Albert.

Après onze années d'un épiscopat fructueux en oeuvres et en progrès de tout genre, Mgr Legal vient d'être élevé à l'un des rangs les plus hauts de la hiérarchie ecclésiastique. Ce juste tribut rendu aux qualités éminentes de notre premier pasteur a causé une joie immense en Alberta.

Nous prions Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Edmonton de bien vouloir accepter l'hommage respectueux de nos félicitations.

Une dépêche d'Ottawa annonce que le diocèse de Calgary vient d'être définitivement créé; cette information a été rendue officielle par Mgr Stagni, délégué du Saint-Siège à Otawa. Le nom du premier évêque de Calgary n'a pas été rendu public; il ne le sera pas vraisemblablement avant quelques semaines.

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

—Etes-vous en confiance avec cette effrayante personne? Vous a-t-elle conté son roman? et le bel Elzéar est-il assez civilisé pour oser vous faire la cour?

—Il n'est pas beau, dit une autre jeune fille qui les rejoignait à ce moment.

—Il est mieux que beau, répliqua vivement Lucy. Un héros de roman, si brun, si maigre, avec ces yeux sévères et ce profil d'aigle! Mais l'avez-vous jamais vu sourire? Il est si sauvage!

—Il n'a guère sujet d'être joyeux, fit remarquer Simone Charmont. Son père vit toujours, n'est-ce pas Marie-Claire?

—Oui, M. de Marguenave correspond assidûment avec lui.

—Pauvre homme! Il a beau avoir eu des torts, je le plains beaucoup, moi! Un poète si délicieux!

—*Des torts*, répéta Marie-Claire, ils furent bien involontaires. J'ai entendu dire qu'il avait perdu sa fortune dans une spéculation de mines d'or...

—Oui, mais après, il y a eu l'autre affaire, celle de Monte-Carlo... Il paraît que son fils ne l'a jamais su, heureusement pour lui... Naturellement j'étais alors un bébé; mais j'en ai entendu parler par maman qui était une amie de Mlle d'Albrègue, dit Lucy, secouant la tête.

—Oh! ma chère, dites-moi l'histoire! s'écria Simone, se suspendant à son bras.

Marie-Claire éprouvait de la répugnance à entendre parler du malheureux père d'Elzéar, et aussi une sorte de crainte de ce qu'on allait dire; mais elle n'avait pas de raison pour quitter ses compagnes.

—Eh bien! dit Lucy, tout d'abord vous savez que Mlle d'Albrègue, qu'on appelait la belle Valérie, était fiancée à M. de Marguenave?...

Elle s'interrompit en voyant les yeux de Marie-Claire dilatés de prise.

—Quoi! l'ignoriez-vous? Mais c'est connu dans tout le pays! Ils s'étaient aimés dans leur jeunesse; leur mariage n'avait pu s'arranger, je ne sais pourquoi, et elle avait dû beaucoup souffrir lorsqu'il épousa la mère d'Elzéar, une jeune fille assez pauvre, très belle, et dit-on, vaguement alliée aux Sabran... C'est de là que vient le nom du beau docteur, en mémoire de saint Elzéar... Quand elle mourut, Valérie avait trente ou trente-cinq ans, mais elle était toujours belle. M. de Marguenave revint alors à ses premières amours, et ce fut très peu de temps avant l'époque fixée pour le mariage que la catastrophe éclata. M. de Marguenave se trouvait devoir plus qu'il ne possédait, s'étant engagé sans le savoir; je ne peux pas bien vous expliquer comment. Il ne pouvait plus être question de se marier; tout ce que possédait Mlle d'Albrègue n'eût pas comblé le gouffre, et si chèrement qu'elle aimât son fiancé, elle n'aurait probablement pas accepté un nom compromis. Un cousin de M. de Marguenave, donna de l'argent. Il était, lui, le chef de la branche aînée, le marquis de Marguenave Saint-Meuron... Et il vient justement d'arriver de Nice à la Solitude... Vous connaissez la Solitude, naturellement, Marie-Claire?

Oui, chacun, dans le pays, connaissait la vaste propriété presque toujours inhabitée, que d'épais rideaux de cyprès semblaient isoler des autres villas.

—Mais c'est alors, reprit Lucy, que M. de Marguenave devint coupable. Il n'avait pas osé dire à son parent le chiffre exact de sa dette, et il eut la folle pensée de tenter un coup de hasard à Monte-Carlo. Il n'avait jamais joué, dit-on, et il croyait être maître de lui. Mais il ne réussit qu'à creuser plus terriblement l'abîme, et, fou de chagrin, il partit pour l'Amérique, où il avait de la famille... Mlle d'Albrègue a élevé son fils; ce n'est pas qu'il ait été à sa charge; il avait de sa mère une petite fortune qu'il a, du reste, abandonnée à ses créanciers. Mais elle l'aime chèrement et il la regarde, dit-on comme une mère; cela, Marie-Claire pourrait le dire; elle est la seule personne qui ait pénétré dans leur intimité...

—Oui, ils s'aiment beaucoup, dit Marie-Claire, étourdie de ce qu'elle venait d'entendre. Mais on m'a affirmé que M. de Marguenave rembourse chaque année à ses créanciers ce qu'il peut épargner.

—Oui; Mlle d'Albrègue prend soin de le faire savoir dans le pays. Mais pour que le pauvre homme et son fils arrivent à compléter les trois cent mille francs qui étaient dus, il faudrait un vrai miracle, car le marquis ne leur
En errant sous les pins le long
laissera rien; il l'a affirmé... On dit que si Mlle d'Albrègue est si terriblement avare, c'est pour amasser à Elzéar une petite fortune... Autant vaudrait la jeter tout de suite dans le gouffre... Après tout, beaucoup de gens assurent qu'un fils n'est pas responsable des dettes de son père, et si ce pauvre docteur renonçait à cette tâche impossible, il pourrait trouver une femme, car on est généralement d'avis qu'il est très beau, quoi que prétende Simone.

—Il ne se marierait pas dans la noblesse, dit vivement celle-ci.

—Peut-être que non; mais il y aurait des gens moins scrupuleux...

des bordures de rosiers et de géraniums, Marie-Claire revoyait les yeux tristes et profonds d'Elzéar. Il s'était condamné à une tâche sans issue... Il ne libérerait sans doute jamais son père; il était voué à l'effort et à l'immanquable échec, et cependant, il essayait, tout en sachant que ce rocher de Sisyphe retomberait sans cesse... Ou bien, s'il devenait célèbre et atteignait son but, ce serait trop tard, trop tard pour son père, qui aurait sans doute disparu, trop tard pour lui-même, usé, vieilli, rendu inapte au bonheur par la tâche aride et les longues attentes... Et elle sentait une admiration attendrie pour l'être qui, en pleine jeunesse, en pleine vigueur, acceptait cette vie douloureuse par pur amour de la justice et de l'honneur... Une admiration, oui, mais aussi une immense pitié... Etait-ce de frôler ces douleurs cachées qui lui ôtait à elle-même le sens de la joie, et jusqu'à la sérénité qu'elle croyait avoir conquise?

Le temps lui semblait si long qu'elle songea à rentrer au Château-Rose; mais Lucy et sa soeur se récrièrent, promettant d'aller la reconduire, si elle voulait attendre le départ de leurs invités. Elle resta donc, parlant machinalement souriant sans gaieté, aspirant de plus en plus à la solitude, au loisir de repasser dans son esprit tout ce qu'elle venait d'entendre.

Enfin, les derniers visiteurs quittèrent Monplaisir, et, tenant leur promesse, les deux jeunes filles se disposèrent à accompagner Marie-Claire. Il faisait encore grand jour, et, dans ces chemins connus et fréquentés, il n'était pas besoin de protection.

Elles prirent presque tout de suite, du reste, la route du tramway. Mais aussitôt, Lucy serra le bras de Marie-Claire.

—Je vous ai nommé aujourd'hui le vieux marquis de Marguenave-Saint-Meuron, dit-elle le parent qui est irrémédiablement brouillé avec les Marguenave, et qui, depuis leur histoire, a même renoncé à porter le premier de ses noms... Il n'est plus que le marquis de Saint-Meuron... Le voici devant la Solitude..

Marie-Claire, regardant avec un intérêt soudain, aperçut un vieillard très grand, mais très courbé, et d'une maigreur extraordinaire, appuyé à la fois sur une canne et sur le bras d'un domestique; ses traits accentués semblaient sculptés dans un ivoire jauni. Il s'acheminait vers la très belle villa dont les épais rideaux de cyprès et les mystérieux ombrages semblaient justifier l'appellation de "Solitude."

Il s'arêta, reconnut les deux soeurs, et se découvrit avec la grâce polie, un peu cérémonieuse d'une autre époque.

—Vous voici donc de retour, Monsieur de Saint-Meuron, dit Clotilde, serrant sa main, maigre et fine. Maman sera bien heureuse de vous voir.

—Je ne fais guère plus de visites, et je ne suis ici que pour quelques jours, devant repartir pour Vichy.

—Votre santé n'est donc pas meilleure?

—Il n'y a pas d'amélioration possible à mon âge, répondit-il avec calme, et cependant, vous le saurez un jour, on fait ce qu'on peut pour prolonger sa vie...

Ses yeux qui semblaient d'autant plus brillants qu'ils étaient ombragés par d'épais sourcils blancs, étaient atachés sur Marie-Claire tandis qu'il parlait.

—Voulez-vous me présenter à votre amie? Ses traits me rappellent une figure jadis familière; j'ai sans doute connu ses grands-parents.

Lucy et Clotilde se regardèrent, visiblement embarrassées.

—C'est Marie-Claire de Solliès, dit Lucy précipitamment, après une légère pause.

—Je savais bien que j'étais en pays de connaissance... La fille de Gaston, le colonel de chasseurs, n'est-ce pas?

Vous ressemblez, Mademoiselle, votre grand'mère maternelle, qui était une des charmeuses de son temps... Pardonnez à un vieillard un compliment suranné: il est à la fois agréable et mélancolique de voir revivre un passé si lointain... Vous habitez Toulon?

—Je demeure tout près d'ici, au Château-Rose, dit innocemment Marie-Claire.

Un léger tressaillement contracta les traits de M. de Saint-Meuron, puis quelque chose de glacé s'y imprima.

Il fit un salut à la fois correct et raide, et ne regarda plus Marie-Claire.

—Je suis assez vieux pour recevoir des visites de dames, dit-il, s'adressant aux deux soeurs. Si Madame votre mère me faisait la grâce de venir à la Solitude avant mon départ, j'en serais mille fois reconnaissant...

Et, ayant soulevé son chapeau, il franchit la grille que son domestique tenait ouverte pour lui.

—Qu'ai-je dit? demanda Marie-Claire, moitié interdite, moitié souriante. Etend-il sa rancune jusqu'à Mlle d'Albrègue?

—Oui, puisqu'elle a adopté son neveu... C'est dommage: il laissera aux oeuvres ou à d'autres cousins la part de sa grande fortune qui fût revenue à Elzéar de Marguenave...

Elles se quittèrent à l'entrée du chemin. Les iris étaient passés; c'étaient maintenant des églantiers qui le bordaient de chaque côté, et le parsemaient de leurs pétales. Le Château-Rose, harmonieusement encadré dans ses masses de verdure, avait, au soleil couchant, des tons plus vifs et encore plus riants.

—N'est-il pas étrange que cette maison à l'aspect joyeux soit hantée par des gens malheureux? dit Lucy, s'arrêtant pour regarder la façade tapissée de rosiers.

—Telle qu'elle est, je l'aime, dit Marie-Claire, prenant congé de ses amis.

Mais ses yeux étaient attirés, sans qu'elle sût pourquoi, vers les fenêtres closes du second étage, derrière lesquels les milliers d'atomes de cristal qui formaient les couronnes mortuaires la faisaient penser à des larmes sans nombre qui se seraient figées, puis épanouies, en fleurs funèbres.

XXI

Mlle d'Albrègue était dans son bureau, assise devant sa table, la tête dans ses mains. Elle tressaillit en entendant frapper à la porte mais, si vite qu'elle essayât de se ressaisir, Marie-Claire s'aperçut, chose inouïe, qu'elle avait pleuré. Elle se souvint de cette larme tombée jadis sur le front d'une morte; depuis, elle n'avait jamais vu Valérie d'Albrègue donner une telle marque d'émotion.

—Vous êtes-vous amusée, mon enfant?

La voix exprimait un intérêt forcé, mais semblait venir d'une région éloignée.

—Pas trop... Je dois avoir dépassé la période des mondanités, répondit la jeune fille, essayant de parler gaiement.

Mlle d'Albrègue se redressa brusquement, la regarda avec attention, puis reprit avec plus de vivacité:

—Il ne faut pas que mon humeur sombre déteigne sur vous. Il vous faut rester jeune et garder votre entrain, votre gaieté, qui sont des forces dans la vie...

Marie-Claire remarqua à ce moment, mieux qu'elle ne l'avait fait jusque-là l'extrême régularité des traits de Mlle d'Albrègue. Ils étaient ravagés par les chagrins qu'elle avait fièrement cachés, mais les lignes restaient nobles et pures, et le cachet de distinction demeurait. Il aurait fallu peu de chose pour qu'elle parût encore belle: une coiffure seyante, un peu de recherche, et surtout un rayon de joie.

—Voulez-vous écrire une lettre? Mes yeux sont fatigués, et je ne serais pas lisible... Pour l'adresse, vous n'aurez qu'à copier là, sur ce carnet, ce qui est souligné en rouge...

Il y avait du papier sur la table. Marie-Claire ôta son chapeau et ses gants.

—Je regrette de vous presser ainsi, mais j'ai hâte que ce soit fait; la lettre doit être envoyée à Toulon ce soir même.

La jeune fille s'assit, et interrogea Mlle d'Albrègue du regard, tout en trempant la plume dans l'encre. Les yeux de Valérie étaient en effet très enflammés, sans doute par ces larmes si rares, qui devaient être brûlantes et douloureuses. Elle dicta, en recommandant d'écrire d'abord la date:

"Monsieur,

"Comme mandataire de M. de Marguenave Salignan, actuellement à Buenos-Ayres, j'ai l'honneur de vous transmettre la somme de trois mille francs, à valoir sur le compte de liquidation de la Société de... Il espère vous faire un nouvel envoi à la fin de l'année.

"Veuillez m'envoyer un reçu que je m'empresserai de lui faire parvenir, et recevez Monsieur, etc.

Elle signa d'une main ferme, puis donna des instructions à Marie-Claire pour cacheter la lettre après y avoir placé les billets de banque.

La jeune fille ne savait si elle devait ou non parler. Son coeur l'emporta et elle prit la main de Mlle d'Albrègue avec cette spontanéité qui semblait étonner un peu sa vieille amie, mais non lui déplaire.

—Me pardonnez-vous si je ne peux m'empêcher de vous dire ma sympathie? Ce que vous m'avez raconté de ce pauvre exilé de là-bas m'a tant émue! Il doit être si heureux d'avoir pu envoyer cette *somme!*

—Ou découragé de ce qui reste à combler...

Et Mlle d'Albrègue soupira amèrement.

—Il y a cependant quelque chose réconfortant rien que dans l'effort, reprit Marie-Claire très doucement. Si Dieu n'impose pas le succès pour son oeuvre, la conscience, l'honneur, ne peuvent l'exiger non plus.

—Les hommes le réclament, cependant, répondit à voix basse Mlle d'Albrègue.

Et elle ajouta avec une douceur inattendue:

—Merci, mon enfant..

Le soir, rentrée chez elle, debout devant la campagne remplie d'une lueur diffuse sous le ciel étoilé, Marie-Claire songea à cet incident et tout à coup s'avisa que le courrier de Buenos-Ayres n'était pas arrivée, non plus qu'aucune lettre d'affaires. Les dernières nouvelles de M. de Marguenave dataient de quinze jours. Etait-il probable que Mlle d'Albrègue eût attendu cet intervalle pour faire partir l'argent? Elle venait, ce soir, de montrer sa grande hâte de l'expédier... D'ailleurs, Marie-Claire s'en souvenait maintenant, la dernière lettre de M. de Marguenave qui avait été ouverte devant elle et envoyée à Elzéar le jour même, ne contenait ni traite, ni billets. Et c'étaient trois billets de la Banque de France qui avaient été mis tout à l'heure dans l'enveloppe... Une lumière la frappait soudain, si vive, si claire, qu'elle s'étonnait de n'avoir pas compris plus tôt... Elle avait cru, récemment, que Mlle d'Albrègue épargnait en vue de l'avenir d'Elzéar. Mais non, elle avait un but plus immédiat: elle participait, dans la limite de l'impossible, au paiement de cette dette, elle en prenait sa part silencieuse, cachée, — cachée même à son neveu. Fidèle à l'unique amour de sa jeunesse, elle sacrifiait sa vie à l'honneur du nom qu'elle avait dû porter...

Marie-Claire se sentit inondée de larmes.

La beauté soudainement entrevue de cette âme, la stérilité de cet effort, poursuivi quand même, le secret enfin, qui était à la fois la joie et la torture de ce coeur fermé, tout cela lui inspirait une admiration, une pitié, une tendresse qui se fondaient en pleurs.

Et elle se promit énergiquement de contribuer, elle aussi, à cette tâche, d'y participer dans l'ombre, dans le secret, heureuse de se dévouer à celle qui l'avait recueillie, et de relever par son dévouement ignoré cette chose qui lui avait récemment paru terne et vulgaire parce qu'elle n'avait qu'un but personnel: gagner sa vie.

XXII

Le courrier apporte deux lettres au Château-Rose. C'est une diversion bien venue, et tandis que Mlle d'Albrègue décachette rapidement celle d'Elzéar, Marie-Claire se dispose à lire la volumineuse missive de Bordeaux.

Toute la maison lui a écrit: sa belle-mère pour lui annoncer, avec une joie et un orgueil à peine contenus, le mariage d'Edith avec M. Aubran; Edith, pour lui énumérer, en fait d'impressions de fiançailles, les cadeaux, les bijoux, les dentelles, les itinéraires du voyage de noces, les innovations faites dans l'hôtel des Allées de Tourny, le château de Montbenon et la villa de Biarritz. Germaine complète ces détails par le menu de ses propres toilettes, cadeau généreux de son futur beau-frère, et enfin Josette, avec sa manière originale, reprend et résume toutes les impressions, y compris la sienne.

"Ça y est, ma petite soeur! Et comme je ne pense pas que tu regrettes un mari si... respectable, je peux t'avouer qu'on bénit ton départ, et le retour de ce vieil enfant prodigue.

"Si j'était maman, je serais un peu triste de penser que ma fille n'aura jamais un foyer gai, jeune, — jamais de roman, pas même d'histoire très heureuse. Mais la pauvre maman a tant souffert du manque d'argent, qu'elle ne voit que ça; elle est éblouie. Après tout, il est probable qu'Edith ne regrettera rien; elle n'a pas "d'aspirations," elle!

"Ce sera assez amusant d'avoir une soeur très lancée, très à la mode, dont tout Bordeaux admirara les toilettes, les bijoux, les autos. Nous aurons notre petit éclaboussement de cette situation: des bals, des dîners, des promenades et des cadeaux. Germaine aimerait à rencontrer un autre M. Aubran; s'il était un peu plus jeune, ce n'en serait que mieux, mais enfin, elle se contenterait, au même prix, du sosie de celui-ci.

"Moi, je flotte. Tu me diras que j'ai le temps d'attendre. Quand je vois les écrins d'Edith, je suis grisée, je perds la tête, je me dis: 'Va pour le mari riche, il n'y a que cela!" Et quand je regarde du coin de l'oeil M. Aubran faire sa cour, que je constate les pattes d'oies ur ses tempes, les mèches savamment ramenées sur son crâne, sa silhouette un peu... bedonnante, je suis reprise de mes idées d'indépendance et de voyages... en qualité d'institutrice. D'ailleurs, M. Aubran nous fait comprendre très finement qu'Edith a de la chance, qu'il aurait pu choisir une femme dans le tas, et que toutes les jeunes filles sans dot ne rencontrent pas un mari plusieurs fois millionnaire!

"Ma pauvre petite Marie-Claire! Cela t'aurait amusée de voir ces magnificences, — à moins que cela ne t'eût attristée et un peu... écoeurée. Le mariage sera superbe. M. Aubran remplira de fleurs notre vieille église Saint-Eulalie. Il a demandé à maman assez délicatement, il faut le dire, la permission de l'aider à "faire les choses très bien". Il veut nous offrir nos toilettes. Je viens de lire la
a robe qu'elle projette, mais moi je
lettre de Germaine; elle te décrit
suis, paraît-il, une quantité négligeable.

A suivre.

LA QUESTION SCOLAIRE EN SASKATCHEWAN

Intéressantes déclarations de M. F. X. Chauvin, inspecteur des écoles bilingues de la Saskatchewan.

De passage à Montréal, M. F. X. Chauvin, inspecteur des écoles bilingues de la Saskatchewan, a fait des déclarations fort intéressantes à un rédacteur du "Pays," au sujet de la question scolaire bilingue en Saskatchewan.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant in-extenso l'article de notre confrère:

J'ai eu le plaisir de rencontrer au cours de la semaine l'inspecteur général des écoles bilingues de la Saskatchewan, M. F. X. Chauvin, qui a été envoyé ici par le ministère de l'Instruction Publique de cette province afin d'étudier sur place le fonctionnement de nos écoles normales et d'engager une vingtaine d'instituteurs bilingues.

Nous avons tout naturellement causé de la question scolaire dans la Saskatchewan. M. Chauvin ne tarit pas d'éloges sur le système en usage là-bas.

"Ainsi l'instruction est gratuite et obligatoire et personne, ni les catholiques ni les autres, n'a jamais songé à s'y opposer, pas plus au nom des droits du père de famille qu'à cause de ce que nos "castors" d'ici appellent la faillite de cette mesure dans les autres pays. Tous les enfants âgés de sept à quatorze ans doivent aller à l'école au moins seize semaines par année dont huit doivent être consécutives. Et dans cette loi d'obligation scolaire, il y a une sanction, l'amende."

M. Chauvin me dit, qu'à sa connaissance, cette clause de la loi ne reçoit guère d'application, le gouvernement et les commissions scolaires cherchent plutôt à amener tous les enfants à l'école par voie de persuasion, mais la loi est là et le département pourrait sévir contre les parents réfractaires.

On a l'uniformité des livres là-bas. Le Conseil de l'Instruction Publique approuve une seule série de livres dont les instituteurs sont obligés de se servir; de plus, le ministère fournit gratuitement les livres de lecture.

Le ministère est très exigeant au sujet de la qualification des instituteurs et des institutrices. Tous doivent posséder un diplôme d'école normale. Comme naturellement dans un pays aussi neuf, on ne peut pas trouver des personnes compétentes autant qu'on en a besoin, les commissions scolaires qui n'ont pu s'engager d'institutrice ou d'instituteur qualifié, peuvent, après en avoir demandé la permission au ministère engager une personne qui n'a pas de formation pédagogique mais qui possède une instruction académique solide. Le ministère donne alors à cette personne un permis d'enseigner valable pour six mois, à la condition qu'elle s'engage à suivre les cours de pédagogie à l'école normale aux vacances suivantes.

La loi ne fixe pas de salaire minimum, mais M. Chauvin prétend qu'il n'y a pas dans toute la Saskatchewan d'instituteur ou d'institutrice qui reçoive moins de $60 par mois, soit $600 par an et il y en a qui gagnent jusqu'à $150 par mois. La moyenne des salaires s'élève à $720 par année.

Les traitements de $2.50 à $3.00 par semaine de la province de Québec font piteuse mine à côté de ceux-là.

Il n'y a pas seulement là l'acte du gouvernement qui est remarquable, il y a aussi la mentalité de la population qui comprend la nécessité d'avoir de bons instituteurs et qui ne recule pas devant les salaires à payer, car ce sont les commissions scolaires qui porte le poids de ces salaires; il est vrai que le gouvernement leur aide quelque peu.

Ainsi il donne un octroi de soixante-quinze sous par jour à tous les instituteurs et institutrices. Comme l'année scolaire comporte 210 jours de classe, le gouvernement paie donc environ $150 sur le salaire, qu'il soit de $600 ou de $1000 ou de $1500.

Ce que nous voulons dans la Saskatchewan, dit M. Chauvin, ce sont des résultats; pour en obtenir, il nous faut de bons instituteurs et nous n'en aurons que si nous voulons les payer convenablement. Nous ne lésinons donc pas.

L'inspection n'est pas considérée comme quantité négligeable par le ministère de la Saskatchewan. Les inspecteurs doivent d'abord être qualifiés — huit ans d'enseignement — et doivent consacrer tout leur temps à leurs fonctions; il leur est loisible cependant d'être professeur à l'école normale durant le temps des vacances et comme question de fait, plusieurs le sont, ce qui est une preuve évidente de leur compétence.

Les inspecteurs sont très bien payés par le gouvernement; ils reçoivent de $1800 à $3000 par an. Ils doivent faire deux visites par an à toutes les écoles de leur district et envoyer, chaque soir un rapport détaillé sur les écoles visitées dans la journée.

L'inspecteur a le devoir de s'enquérir si la loi est suivie dans tous ses détails, par exemple quant à la qualification de l'instituteur, quant à la construction de l'école, quant à la ventilation et aux règlements d'hygiène, quant aux livres employés, quant à la qualification des commissaires — qui doivent savoir lire et écrire — etc. Si dans un cas quelconque, on n'observe pas la loi, l'inspecteur donne alors à la commission scolaire des ordres formels d'avoir à s'y conformer sous peine de perdre tous les octrois du gouvernement.

Un autre point sur lequel la jeune province de la Saskatchewan est bien en avant de la vieille province de Québec, c'est celui-ci: elle a un ministère de l'Instruction Publique qui centralise tout, qui donne une direction efficace à l'enseignement et qui s'occupe activement de faire marcher les choses. Ici l'instruction publique, c'est l'affaire de tout le monde, donc de personne; là-bas, il y a un ministre responsable à l'Assemblée Législative.

Et chose extraordinaire, ni les catholiques, ni les protestants ne trouvent à s'en plaindre; il n'y a personne pour crier que c'est une manoeuvre maçonnique, encore moins pour dire que c'est une atteinte aux droits des pères de famille ou de l'Eglise.

De sorte que voici une jeune province qui n'a pas dix ans d'existence et qui est plus avancée mieux outillée que la province de Québec.

La Saskatchewan a un ministère de l'instruction publique, l'instruction gratuite et obligatoire, l'uniformité des livres, elle paie des salaires à ses instituteurs et à ses institutrices dont elle exige en retour des certificats de compétence, et elle a un service efficace d'inspection: toutes choses qui manquent à la province de Québec.

La raison en est peut-être que nous, dans Québec, nous avons des traditions, que notre système d'instruction publique fonctionne depuis le commencement de la colonie" — c'est la "Vérité" qui a dit cela — et que nous sommes trop encroûtés dans la routine pour faire le chambardement qui est pourtant devenu nécessaire.

Par contre, la Saskatchewan qui ne traîne pas comme nous ce boulet des traditions a pu dès le lendemain de sa création se donner sans heurt, sans révolution un système d'instruction publique de premier ordre qui n'a rien ou presque rien à envier à aucun autre pays du monde.

Que nous sommes loin en arrière de cette jeune province!

Cela n'empêchera pas Sir Lomer de prétendre que nous avons les meilleures écoles du monde; cela n'empêchera pas M. Magnan de crier "Honneur à la province de Québec"; cela n'empêchera pas surtout les "castors" d'écrire que nous sommes des impies, des révolutionnaires, simplement parce que nous demandons pour la province de Québec ce que la Saskatchewan a si naturellement."

= Coin Feminin =

CHRONIQUE

LE SILENCE

C'était l'heure indécise où sur les êtres agités et les choses lasses, la nuit lentement tisse l'ombre de ses impalpables draperies; l'heure de la trêve où, se substituant au dieu vaincu, le jour artificiel des lampes va reprendre le combat contre les ténèbres lourdes; l'heure de l'inertie rêveuse, des yeux perdus, des lèvres closes; l'heure du silence.

Paradoxe, anachronisme, ou simplement influence du beau ciel quasi-printanier qui coulait en mon coeur ses espoirs? Je ne me sentis nullement participer ce jour-là au renoncement muet du crépuscule; et, seul atome vivant en cette ambiance morte, je me pris à étudier curieusement le silence, comme on cherche à saisir une expression fugitive, une étincelle éphémère, sur le marbre aveugle et froid d'une statue.

* * *

On ne perçoit tout d'abord que des sensations floues, comme ouatées. Il semble bien qu'un rideau est tombé, soulignant de sa chute le prévu d'un dénouement naturel. Sur la scène où s'agitaient des silhouettes, la nuit monte avec l'haleine du dernier flambeau qui s'éteint. C'est un brouhaha de surprise, la rumeur vite épuisée des flots humains qui s'écoulent, l'agonie des derniers bruits, le palpitement des dernières paroles, puis, plus rien. Sur le caillou qu'elle engloutit, l'eau calme s'est refermée, et sur la physionomie claire des ondes, nul cercle bientôt ne trahit aux regards la plus légère émotion.

Avez-vous remarqué? Chaque silence emprunte au milieu qu'il appesantit un caractère donné, une forme spéciale. Il y a des variétés de silence comme des gammes de parfums: souvenez-vous du cloître immense où le hasard d'une visite vous a menées; des voûtes élevées, des vastes salles, des murs austères, l'atmosphère immobile aggrave la nudité du vide et la froideur polie des dalles; ici le silence a courbé vos têtes et rendu vos pas peureux et incertains, — tandis que dans la chapelle déserte, vouée au faux-jour teinté, un silence plus mystérieux flotte, né des vibrations du dernier cantique et du soupir précieux des derniers encens. Le silence du cloître a la majesté souveraine des étendues célestes. On sent qu'au delà des voûtes cambrées et des fenêtres en ogive il se prolonge vers un infini surnaturel; on est sûr que sa profondeur implacable rejoint au sein des terres le silence obscur des sépulcres; et rien ne conduit à l'humilité, rien n'oriente vers l'apaisement et la quiétude comme d'errer à travers un vieux couvent, un jour de tempête...

Combien différent se manifeste à nous le silence des ateliers où l'effort mécanique et l'effort humain se juxtaposent tour à tour et se rejoignent! Les moteurs ronflent, les volants gigantesques battent l'air, les courroies de transmission dévident sans fin leur fuseau meurtrier; des chants, des clameurs, des ordres se heurtent aux métaux en travail, se mêlent aux grondements et aux grincements des machines. Soudain une heure tombe et, tout de suite, plus rien; l'enfer en une seconde, s'est tu; et ce silence mortel a une brutalité terrible, comme si tous ces aciers et tous ces bronzes s'étaient brusquement détachés des voûtes sombres, écrasant dans un néant pitoyable l'orgueil et la misère des hommes.-Pourtant quels que soient ses modalités et ses aspects, le silence est rarement une entité morte. En lui, au contraire, se révèle à chaque instant une âme discrète et invisible, mais en même temps présente et prenante; de lui s'exhale une voix nuancée, différente certes des voix terrestres, mais prononçant avec éloquence de magiques paroles. Parfois ces voix s'exaltent: vous n'entendiez rien tout à l'heure, vous croyiez ne rien entendre, et maintenant une mélodieuse musique, à l'unisson de vos souvenirs et de vos chimères emplit la solitude recueillie. Seule? Etes-vous sûre que vous êtes seule? N'est-ce point le doigt du silence qui vient de briser ce cristal? N'est-ce pas la voix du silence qui gémit dans la trame de ce meuble et se heurte au tremblement de ces vitres? Le silence n'est pas vous dis-je un spectre gris dépourvu d'âme: le silence vit, il parle, il chante.

* * *

Mais pourquoi vous agitez-vous en votre chaise? Et pourquoi, malgré votre bienveillance habituelle, froisser d'un geste impatient cette feuille innocente où sans conviction se promènent vos regards?

J'y songe: l'heure, en un clair-obscur enveloppant, doucement se volatilise; et vous préféreriez, je le vois, qu'ensemble nous laissions nos rêves se perdre sur les chemins ténébreux et muets des légendes, et que, sans un mot, sans un geste, nous communions religieusement à la coupe d'or du silence.

MAGALI.

CE QUE SARAH BERNHARDT DIT DE L'OUEST CANADIEN

De Calgary la grande actrice française envoie ses impressions au "Chicago Tribune" dont elle est collaboratrice régulière.

A son passage à Chicago, Sarah Bernhardt a été chargée par l'un de nos confrères, le "Chicago Tribune," de rédiger ses impressions de voyage à travers l'Ouest et de les lui envoyer sous forme de lettres hebdomadaires.

Voici les impressions que l'illustre actrice a datées de Calgary:

"Je suis à Calgary, Canada. Il y a sept ans lorsque je passai pour la première fois ici, il n'y avait pas de ville, tout au plus un village et les immenses plaines étaient parsemées de ranches où des troupeaux paissaient sous la garde de cow-boys. Que de changements depuis lors!

"A cette époque un de mes cousins, qui voyageait avec moi, désirait acheter l'un de ces ranches. Malheureusement il changea d'idée.

"J'avoue que je demeure pétrifiée d'étonnement en constatant la rapidité avec laquelle cette ville s'est développée. Ce sera une superbe cité. Je me suis promené à travers un dédale de chantiers de construction, où les matériaux alternaient avec les échafaudages. La neige couvrait tout et je faillis plus de dix fois me rompre le cou en glissant dans des ornières cachées par la neige.

"Soudainement nous nous trouvâmes devant une petite baraque de bois où l'on pouvait lire en grosses lettres:

"Ici vit une Egyptienne qui prédit l'avenir et garde ses prédictions secrètes."

"Nous entrâmes et nous nous trouvâmes face à face avec une vieille femme, qui devait avoir été belle. Elle portait un costume oriental en lambeaux.

"L'une de mes jeunes compagnes tendit sa main et on lui dit, après examen des lignes, qu'elle était veuve depuis un mois. L'infortunée jeune femme fut aussitôt affolée, car elle avait laissé depuis trois mois son mari à Paris; elle envoya immédiatement un cablogramme et quelques heures après on la rassurait en lui apprenant qu'elle n'était pas encore veuve.

"Mon tour vint. L'Egyptienne ne me connaissait pas; elle me dit sérieusement que dans 8 jours je gagnerais une fortune.

"En quittant la baraque j'avais une idée fixe; j'étais résolue à acheter de la propriété foncière.

"J'envoyai un ami dans un bureau d'immeubles où il m'acheta des lots sous un nom supposé, car si les journaux avaient appris cela je n'aurais plus eu une heure de repos à Calgary.

"Mon fondé de pouvoir m'acheta une superbe propriété pour $8,000; exactement le lendemain de mon achat un homme vint trouver mon ami à l'hôtel King George et lui offrit $6,000 de bénéfice s'il voulait revendre ma propriété; ce dernier vint me soumettre la proposition dans mon wagon spécial. Je refusai l'offre, désirant attendre le délai de huit jours fixé par l'Egyptienne, me réservant d'accepter cette offre si l'on ne m'en faisait pas une autre plus avantageuse d'ici là.

"A Edmonton et à Calgary d'immenses et rapides fortunes ont été faites dans les immeubles et vraiment les pauvres jeunes gens qui moisissent dans les bureaux devraient venir dans cette région d'avenir. En dix ans et moins un homme actif devrait faire une fortune.

"Pour ma part j'ai envoyé un cablogramme à deux de mes cousins leur disant de venir ici; l'un a 20 ans, l'autre 22; s'ils suivent mon avis, à 30 ans ils pourront retourner en Grèce, leur pays natal, après avoir fait leur fortune.

"Tel est mon avis personnel aux jeunes gens ambitieux et laborieux."

La voie ferrée Edmonton-Dunvegan est complètement terminée sur une longueur de 40 milles au nord d'Edmonton.

UNE CONFERENCE DE L'HON. M. TURGEON

De passage à Montréal, le Procureur-général de la Saskatchewan fait d'intéressantes déclarations.

Montréal, 8 — M. W. F. Alphonse Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, de passage à Montréal, a bien voulu accorder quelques minutes d'entretien aux journalistes.

M. Turgeon, comme on le sait, représente le comté de Duke Lake à la Législature provinciale, et il est le seul Canadien-français parmi les cinquante-quatre députés. Son seul collègue de langue française au Parlement provincial est M. O. Nolin, un Métis, député d'Athabasca. M. Turgeon n'a que 34 ans, mais il habite l'Ouest depuis plusieurs années et il nous a parlé longuement des progrès extraordinaires accomplis dans certains centres, tels que Calgary, Edmonton, Régina et Saskatoon.

Les Canadiens-français, dit M. Turgeon, ne comprennent que dix pour cent de la population de la Saskatchewan, mais la qualité supplée au nombre et la venue des nôtres dans l'Ouest augmente graduellement.

Interrogé sur la qualité de l'immigration européenne, M. Turgeon a déclaré que les Belges, les Français — ceux-ci presque tous originaires de Bretagne — constituent l'une des parties les plus utiles au développement de l'agriculture. Les Ruthènes, les Galiciens et les Allemands contribuent également àla prospérité générale et l'arrivée dans le pays d'un évêque catholique du rite ruthène aidera considérablement au groupement de ces immigrants et à la fondation de nouvelles paroisses.

M. Turgeon est très optimiste quant à l'avenir des provinces de l'Ouest, mais constate en même temps que l'Est, particulièrement Montréal, suit aussi la marche du progrès.

Notre distingué compatriote est venu très rarement à Montréal. Il gardera un souvenir tout particulier de sa visite, car samedi il a eu le bonheur de revoir son père, M. Onésiphore Turgeon, député de ~~Glouster, N.B., au parlement fédéral.~~

M. Turgeon est reparti pour l'Ouest hier soir.

Avant son départ pour l'Ouest, l'hon. M. Alphonse Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, était l'hôte d'honneur, au dîner annuel du club de Réforme, et cette visite d'un des chefs libéraux les plus populaires de l'Ouest canadien a donné lieu à une brillante manifestation. M. Turgeon était accompagné de son père, M. O. Turgeon, de Gloucester, N.B., des sénateurs Dandurand et Gilmour, et de plusieurs autres sommités du monde politique libéral. Environ cinquante membres assistaient au banquet.

Au cours de ses remarques, le jeune et distingué procureur général de la Saskatchewan a dit:

"Avant 1896, les tories déclaraient avec impertinence que le parti libéral était un parti d'opposition, et qu'eux seuls avaient reçu la mission de gouverner. L'administration de sir Wilfrid Laurier n'est-elle pas venue infliger le plus cinglant démenti à cette prétention. Qu'était le Canada avant 1896? Qu'avions-nous pour attirer l'attention du monde civilisé? Nous avions d'immenses ressources, mais qu'avait-on pour les faire valoir? Absolument rien. Au parti libéral donc depuis 1896, revient exclusivement l'honneur d'avoir été un parti essentiellement édificateur. Parmi les grandes oeuvres de l'administration libérale, il convient de rappeler la création des deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Sir Wilfrid Laurier s'est toujours très bien montré disposé pour l'Ouest comme pour toutes les parties du pays ailleurs.

Mais c'est sur son administration que rejaillira la gloire d'avoir révélé "l'Ouest du Canada."

L'orateur aborda ensuite le sujet principal de sa causerie: "Les droits provinciaux. Inutile de dire combien cette question est importante, car elle est la base de la confédération. Si l'on veut que la confédération subsiste, il faut respecter ces droits. M. Turgeon accuse le gouvernement fédéral actuel de ne pas interpréter les droits des provinces comme ils doivent l'être. Comme vous le savez, messieurs, dit l'honorable Turgeon, il y a eu le 9 juillet en Saskatchewan des élections générales. L'électorat de cette province satisfait de l'administration Scott, l'a maintenu au timon des affaires par une majorité écrasante. L'hon. M. Rogers qui avait pris la direction de l'élection, vit en ce résultat sa défaite personnelle et au banquet donné à l'hôtel Windsor, le 21 septembre 1912, pour fêter l'anniversaire de la victoire conservatrice, il donna les raisons qui, d'après lui, avait fait gagner ces élections aux libéraux. La vérité sur cette affaire est que M. Rogers s'est rendu coupable de ce dont il nous a accusés. Les employés du ministère de l'Intérieur ont fait tout leur possible pour empêcher le vote des libéraux, détenteurs de homesteads, dont les patentes n'avaient pas encore été signées.

Au sujet de l'accusation de M. Rogers, disant que les libéraux avaient fait voter les étrangers, l'hon. M. Turgeon dit que cette accusation n'a aucune valeur, parce que les comtés où le parti libéral a pris ses plus grandes majorités, ce sont les comtés où il n'y avait pas d'étrangers.

Une autre raison qui met en danger la bonne entente qui devrait exister entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, c'est une législation conservatrice, telle que le bill des bonnes routes. A ce sujet, l'orateur félicite le Sénat d'avoir été le rempart des droits constitutionnels. Il demande si ce bill revient devant le Sénat, d'y insérer la même clause que l'an dernier, c'est-à-dire qu'on y ordonne de distribuer aux gouvernements provinciaux, l'argent au prorata de la population. Il déclare que le parti libéral a le devoir de faire voir à l'électorat éclairé du pays les méfaits du parti conservateur, en ce qui regarde les droits provinciaux.

UN MARIAGE

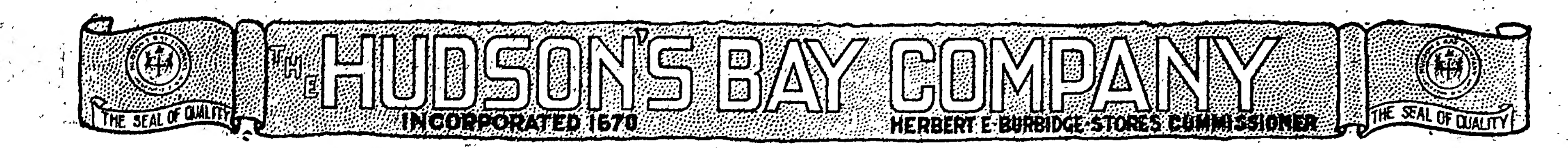
Mardi dernier était célébré à l'église St-François de North Edmonton, le mariage de M. Alfred Bussiaux avec Mlle Marie Mamet.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Xavier, recteur de la paroisse, en présence d'une nombreuse assistance. Les témoins étaient, pour le marié, M. G. O. Brière, pour la mariée, M. St-Germain. Après la cérémonie religieuse tous les invités se rendirent chez M. Jos. Martel, notre hôtelier, qui avait préparé un succulent dîner.

Des cadeaux nombreux et jolis furent offerts aux mariés. Les santés de M. et Mme Bussiaux furent portées par M. Jos. Martel et M. D. Denis qui prononcèrent de charmants discours très appropriés

Chants, musique et danse contribuèrent à divertir les invités pendant toute la soirée.

Edmonton pour vous
et vous
pour Edmonton.



Edmonton pour vous
et vous
pour Edmonton.

Encourageons les industries de la ville

Nous nous faisons une spécialité, cette semaine, de vendre des articles produits par les industries d'Edmonton — articles d'alimentation, d'habillement, etc. Nous voulons encourager les industries naissantes d'Edmonton; nous connaissons la qualité de leurs produits et nous ne craignons nullement de recommander chaudement ces produits au public et en particulier à nos clients. Ce que nous voulons à Edmonton, c'est un peu plus de "cheminées d'usines,' une ville ne peut pas prospérer sans manufactures et fabriques. Il n'y a pas de raison pour qu'Edmonton ne devienne pas un centre manufacturier important. Pourquoi enverriez-vous votre argent dans l'Est pour des articles que vous pouvez aussi bien vous procurer ici? des articles qui sont manufacturés dans votre propre ville? Chaque dollar dépensé pour acquérir des articles fabriqués à Edmonton contribue à la prospérité de notre ville. Ce dollar contribue à la prospérité d'Edmonton et Edmonton contribue à votre prospérité

Nous avons fait, dans nos vitrines un important étalage des produits des industries d'Edmonton. Les maisons représentées par leurs produits sont les suivantes:

EDMONTON VINEGAR WORKS LTD.
EDMONTON TENT AND MATTRESS FACTORY LIMITED
EDMONTON BREWING AND MALTING CO.
EDMONTON SHOE AND LEATHER CO., LTD.
EDMONTON MILLING COMPANY
SWIFT-CANADIAN CO. LTD.



THE EDMONTON CIGAR FACTORY
ELK CIGAR COMPANY
GREAT WEST GARMENT CO.
GREAT NORTHERN TANNERY CO.
THE J. J. CANDY COMPANY
J. J. McLAUGHLIN LTD.
BRACKMAN-KER MILLING CO.

Ces maisons manufacturent les produits bien connus dont l'énumération suit, et que vous pouvez vous procurer dans toutes les localités de l'Ouest canadien — quelque-uns de ces articles sont en vente sur tout le territoire du Dominion:

Vinaigre pur	**Bière Yellowhead.**	**Cigares Elk. Bas.**	**Savon de Toilette.**	**Céréales.**	**Eaux minérales.**
Tentes.	**Souliers.**	**Cigares La Palma.**	**Vêtements de travail.**	**Farine.**	**Breuvages non-alcooliques.**
Matelas.	**"Souliers de boeuf".**	**Cigares Major Reno.**	**Bonbons superfins.**	**Tapis en peau de mouton.**	**Savons pour lavage.**

Edmonton possède les plus grands abattoirs de l'Ouest canadien, où toutes sortes de viandes sont préparées pour Edmonton et les marchés en vironnants.

Vous pouvez acheter tous ces articles à la "Baie". Naturellement un grand magasin doit faire venir de l'Est une grande partie de son assortiment, mais, dans la mesure du possible, nous nous faisons un devoir de donner la préférence aux articles d'Edmonton.

Voyez nos vitrines. — Beaucoup de citoyens d'Edmonton seront surpris de constater que tant d'articles variés sont fabriqués dans notre ville. — Nous souhaitons que cet étalage affirme chez vous la foi en l'avenir d'Edmonton et que vous deveniez un citoyen enthousiaste des avantages de votre ville.

Compagnie de la Baie d'Hudson

PREMIERE EXCURSION POUR GROUARD

Avis à nos lecteurs de l'Est canadien et des Etats-Unis.

Un grand nombre de Canadiens-français de la Province de Québec et des Etats-Unis s'apprêtent à partir pour l'Ouest canadien, pour la région de Grouard principalement où est en voie de formation une colonie très prospère. Avis est donné à ces futurs colons qu'ils pourront partir de Montréal, en compagnie du R. P. Giroux, missionnaire-colonisateur, le 28 février à dix heures du soir.

Les personnes désirant des renseignements précis pourront se les procurer en s'adressant aux Rév. Père Ethier ou Rév. Père Giroux, 306 rue St-Antoine, Montréal. Le taux spécial pour colons venant des Etats-Unis, de Montréal à Athabaska Landing est de $25.45. De cet endroit le prix de passage en voiture jusqu'à Grouard est de $10.00 par personne. En laisant Montréal à cet époque de l'année, 28 février, les colons ont encore l'avantage de se rendre d'Athabasca Landing à Grouard, en voiture sur la glace, vers le 5 ou 6 mars, alors qu'il n'y a aucun danger à craindre. Les colons qui ont l'intention de se diriger vers la Rivière de la Paix noteront qu'en partant plus tard en mars ou avril, ils éprouveront de la difficulté à se rendre, attendu que les bateaux à vapeur ne circulent qu'au milieu de mai et il leur faudrait faire le trajet en voiture par terre. En arrivant de bonne heure dans le district de la Rivière de la Paix, au milieu de mars, le colon aura plus de facilité pour se procurer le bois nécessaire pour la construction de sa maison et une fois le printemps venu en avril, il pourra commencer immédiatement le premier labour de son homestead et aura l'avantage de récolter en automne.

Il y aura une seconde excursion au mois de mai, une troisième au mois de juillet et une quatrième au mois de septembre, toutes sous la direction personnelle du Révérend Père Giroux, à destination de la Rivière la Paix. D'autres seront aussi organisées par le même bureau, sous la direction du Révérend M. Ethier aux mois d'avril, juin, août et octobre, pour tous les endroits de l'Ouest canadien et surtout pour la province d'Alberta, dont le Rév. M. Ethier vient d'être nommé agent colonisateur.

LEGAL, ALTA

Mariage

Le 3 février a été célébré à l'église paroissiale, le mariage de M. Charlemagne Desjardins avec Mlle Alphéda Bouchard. Les témoins étaient: pour le marié, M. R. Bernard; pour la mariée, M. Eugène Ménard. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. A. Desjardins et J. A. Labelle et Mlles L. Martel et Laura Rouleau. L'église était magnifiquement décorée et les amis des nouveaux mariés chantèrent avec talent.

L'orgue était tenu par Mme Hermel Potvin, organiste de la paroisse. De nombreux et jolis cadeaux ont été offerts aux mariés, à qui nous souhaitons bonheur et prospérité.

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O, pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 16ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 16e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a m. 11 p.m.

5o. Première rue, de ... à l'Avenue Vermilion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ere rue à 6 h. 20 a.m., et toutes les 3 minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermilion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways.

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

Abonnez-vous au " Courrier de l'Ouest" $1.00 par année.

CHRONIQUE LOCALE

L'hon. P. Ed. Lessard, absent depuis deux semaines, est revenu lundi, de retour d'une visite dans son comté.

* * *

Nous avons appris avec regret que le jeune fils de l'hon. P. Ed. Lessard, Arthur, a eu une grave attaque d'appendicite lundi dernier; transporté immédiatement à l'hôpital il fut opéré avec succès. Le petit malade est actuellement en bonne voie de rétablissement.

* * *

Les nombreux amis que comptait dans notre ville M. P. J. Nolan, C.R., ont été douloureusement surpris d'apprendre le décès de ce dernier, survenu lundi soir à Calgary, après quelques jours seulement de maladie. M. Nolan, qui n'était âgé que de 47 ans, était l'un des avocats les plus connus de l'Ouest.

* * *

M. et Mme A. C. LaRivière sont partis la semaine dernière pour Grouard.

* * *

M. A. L. Auger, inspecteur des postes est parti mercredi matin pour Grouard, Alta, en tournée d'inspection.

* * *

M. Jack Landry, de la firme Landry & Landry est de retour d'un long voyage à New-York, Boston et Dorchester, N.B., où habitent ses parents.

* * *

M. J. H. LaBonté est arrivé lundi à Edmonton venant de Montréal M. LaBonté a l'intention de s'établir parmi nous.

* * *

M. J. H. Gariépy, qui a subi une opération chirurgicale assez grave est en bonne voie de rétablissement.

* * *

M. et Mme Julien sont de retour après cinq semaines d'absence d'un voyage en Alberta-Sud et Colombie-Anglaise.

* * *

Mlle Priscille Renaud est de retour d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec.

* * *

M. et Mme Joseph A. Fortin, de St-Paul, sont en visite à Edmonton pour quelques jours.

* * *

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la maison de meubles Campbell and Co qui paraît à la page 4. Nos lecteurs trouveront durant cette vente au Magasin Campbell des occasions extraordinaires.

UN JEUNE HOMME de langue anglaise demande chambre et pension dans famille française pour apprendre le français. S'adresser au 'Courrier de l'Ouest.'

—M. et Mme A. P. Godin sont arrivés samedi dans notre ville. M. Godin, depuis 8 ans au service de la Maison Révillon, dans le district de Wabasca, était parti pour l'Est il y a quelques semaines dans le but de se marier.

M. et Mme Godin partiront vendredi pour le Lac Wabasca.

SOIREE RECREATIVE A ST-JOACHIM

On nous prie d'annoncer qu'une soirée récréative aura lieu dimanche prochain 16 février, à la salle de la sacristie, à St-Joachim. Cette soirée est donée sous les auspices de la Société du Parler Français; l'organisateur de la soirée, M. J. M. Dechêne, nous informe qu'un excellent programme est en voie de préparation pour cette soirée qui remportera le plus vif succès.

BRILLANTE SOIREE DE FAMILLE A L'IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche soir, la fête familiale organisée par M. J. Lecerf sous les auspices des Artisans C. F. a remporté un succès qui la classe parmi les plus belles que nous ayons eues encore.

Après une partie de cartes très animées, pour laquelle il fut distribué huit prix aux vainqueurs, de bons artistes amateurs se firent entendre, notamment Mlle Couturier, mandoline et chant; Mlle LaRivière, piano et chant; Mlle LaRose, piano; Dr Sabourin, chant; M. Doré, déclamation. Pendant la soirée la motion ci-dessous, présentée par M. Mauvier, fut adoptée avec enthousiasme:

"Les membres de la Société des Artisans C. F. et leurs nombreux invités, réunis le 9 février à l'occasion de leur soirée familiale, prient Sa Grandeur Mgr Legal d'agréer l'hommage de leurs félicitations respectueuses à l'occasion de son élévation à l'archiépiscopat et lui adressent l'assurance de leur dévouement filial.

"MM. Ouellette, curé de l'Immaculée Conception, et chapelain des Artisans, et J. Lecerf, organisateur de la soirée, sont chargés de transmettre à Mgr l'Archevêque copie de la résolution ci-dessus."

AVIS A NOS LECTEURS

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de notre article "Pour les Fermiers Unis" ainsi que plusieurs correspondances régionales.

UN MARIAGE

Mardi de la semaine dernière, M. Alf. Grenier conduisait à l'autel Mlle Kate Palesson, de Paysley, Ecosse. La cérémonie nuptiale eut lieu à l'église St-Joachim, en présence d'une assistance nombreuse. M. Geo. Emile Lessard, servit de père au mariée.

Après la bénédiction nuptiale un superbe banquet eut lieu à l'hôtel Richelieu sous la présidence de M. Ostigny. M. Moyen porta la santé des nouveaux mariés, puis Mme Demers chanta avec talent diverses chansons. Après le diner, sur la proposition de M. G. E. Lessard, tous les invités partirent pour St-Albert en automobile; malgré le froid le voyage fut charmant et chacun s'amusa fort.

M. et Mme A. Grenier partiront le même soir pour Calgary; nous leur offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

AVIS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

D'essais de germination d'avoine récoltée l'an dernier, il résulte que l'avoine d'Alberta est en grande partie impropre à être employée comme semence par les cultivateurs. Ces essais concernent toutes les parties de la province. L'orge a également été trouvée généralement impropre à servir de semence. Le germe des céréales a été détruit par les gelées précoces. Il est impossible de se prononcer au sujet de telle ou telle céréale récoltée par un même fermier à moins de faire des essais de germination. Il est extrêmement important que les cultivateurs n'emploient pas de semence sans s'être au préalable livrés à ces essais. Tout acheteur devrait demander au vendeur de semence un certificat satisfaisant de germination.

L'an dernier beaucoup de champs d'avoine et d'orge n'ont donné que de médiocres résultats par suite de la mauvaise semence employée. Si les cultivateurs veulent éviter des désillusions de ce genre, cette année, ils doivent se montrer extrêmement prudents.

Tous les cultivateurs, qui le désireront, pourront faire essayer leur semence gratuitement en en envoyant un échantillon au Laboratoire des Semences, à Calgary, Alta. Des sacs seront envoyés gratuitement sur demande. Les cultivateurs devront envoyer au moins 1000 grains; il suffira d'affranchir les envois avec un timbre de 2 cents et de ne pas oublier de mettre son nom sur le sac. On fera connaître les résultats aux envoyeurs après un délai d'environ quatorze jours.

LE DECOUVREUR DU POLE SUD PERIT AVEC SES COMPAGNONS

Londres, 10 — Une dépêche de Nouvelle-Zélande annonce que le capitaine Scott, le découvreur du Pôle Sud, a péri avec quatre de ses compagnons, dans une tempête de neige. Cette nouvelle a été communiquée par les survivants de l'expédition Scott à leur arrivée à Oamaru. Le capitaine Scott revenait du pôle lorsque la tragédie s'est produite.

Scott et ses compagnons atteignirent le pôle Sud, le 18 janvier 1912 et trouvèrent le drapeau norvégien, planté précédemment à ce point par le capitaine Roald Amunsden.

Mme Scott est partie de Londres, il y a cinq semaines pour aller attendre le retour de son mari en Nouvelle-Zélande. On n'a pas encore pu communiquer avec le bateau ayant à bord l'épouse de l'infortuné explorateur.

Le capitaine Scott était parti d'Angleterre à bord du vaisseau polaire, la "Terra Nova," le 1er juin 1910; l'expédition comprenait 28 officiers et savants et 23 hommes d'équipage. Scott parvint au pôle environ un mois après Amunsden, on croit qu'il périt vers la fin de mars 1912, car son carnet de route, retrouvé, plus tard, se termine vers cette date.

La nouvelle de la mort du capitaine Scott a plongé dans le deuil toute l'Angleterre.

LE MIKADO AU VATICAN

Rome, 10 — L'empereur du Japon rendra visite au Pape au cours du mois de mai prochain. Cette visite sera la première qui ait jamais été faite par un souverain oriental au Chef du catholicisme. Un grand banquet sera offert par S. S. Pie X au Mikado. On attend de cette visite d'importants avantages pour les catholiques du Japon.

D'après une dépêche de Londres le prochain gouverneur général du Canada serait le Prince de Teck, beau-frère du Roi.

LETTRE D'OTTAWA

D'autres liaisons dangereuses

Ottawa, 8 février.

Depuis le 17 janvier, le pays se demande avec un étonnement toujours croissant ce qu'est devenu l'épouvantail d'urgence de M. Borden et pourquoi cette belle précipitation qu'il mettait à faire passer un chèque de $35,000,000 au Parlement s'est soudain ralentie. On s'en étonnait moins au Parlement car on n'ignorait pas l'accord secret qui existait entre M. Borden et Bonar Law et par lequel ils avaient convenu de se prêter mutuellement main-forte. Mais les députés libéraux n'en demandaient pas moins tous les jours pourquoi le premier ministre ne réservait pas "son plat d'urgence."

Nous savons maintenant par la marche des événements, qu'en dehors de l'alliance contractée à Québec pour arriver au pouvoir, M. Borden avait contracté une autre alliance pendant sa visite en Angleterre. Il s'était joint aux Unionistes et à Bonar Law, dans l'espoir que le parti Unioniste d'Angleterre viendrait à son aide en adoptant une politique de préférence réciproque, comprenant une taxe sur les denrées alimentaires en Grande-Bretagne, et c'est justement ce à quoi M. Borden faisait allusion lorsqu'il disait que le commerce et la défense vont de pair. Malheureusement pour lui, M. Bonar Law n'a pu remplir sa part du contrat. Il l'a bien essayé dans son fameux discours sur la taxe des produits alimentaires à Ashton-under-Lyme le 17 décembre — la veille du jour où le Parlement canadien s'ajournait pour les vacances de Noël. Mais ce discours souleva une telle tempête de protestations qu'il se vit obligé de le renier ou d'abandonner la conduite du parti Unioniste. Il choisit la première alternative, malgré l'atteinte sérieuse portée à son prestige, et le 14 janvier le jour même où le Parlement canadien reprenait ses travaux il fut annoncé que Bonar Law abandonnait l'idée de taxer les produits alimentaires et resterait leader des Unionistes.

A partir de ce jour, l'urgence devint moins urgente. Le débat naval fut repris le 14 par M. Guthrie, et continué les 16 et 17. A ce moment, l'urgence s'était bien apaisée, et après la critique indiscrète du Major Sam Sharpe sur la marine américaine, elle mourut, d'une mort naturelle apparemment. Le parti tory avait découvert des choses plus urgentes que l'envoi immédiat d'un chèque de $35,000,000 pour sauver l'Empire, surtout depuis que la révolte avait éclaté dans son propre sein au sujet de la loi des banques.

Une comparaison sommaire des dates nous montrera les rapports étroits qui existaient entre MM. Borden et Bonar Law au sujet du tarif préférentiel. Le 10 décembre, M. Borden produisait sa résolution navale et proposait "que l'étude du rapport du Comité sur cette résolution soit prise en premier lieu après les questions posées par les membres jeudi prochain, 12 décembre, et qu'elle ait ensuite droit de préséance sur tout le reste à l'exception des questions posées par les membres, jusqu'à l'ajournement de la Chambre pour les vacances de Noël." Cette proposition fut acceptée, et du 12 au 18 décembre le Parlement ne s'occupa guère que de la question navale. Il n'y avait pas le moindre signe d'obstruction car les deux côtés se suivaient alternativement dans l'ordre régulier.

Le 17 décembre Bonar Law prononça son fameux discours sur la taxe des produits alimentaires et la préférence coloniale, et proposa la convocation d'une Conférence impériale pour discuter le projet. Le 18 décembre, le Parlement canadien s'ajourna pour les vacances.

Mais le discours de M. Bonar Law créa en Grande-Bretagne, et de fait, dans tout l'Empire, une sensation tout à fait imprévue. De tous les leaders, M. Austin Chamberlain fut à peu près le seul à l'approuver. Quand Bonar Law rentra au Parlement le 22, il reçut un accueil glacial, et le 2 janvier les unionistes du Lancashire l'avisèrent qu'ils ne le suivraient pas dans son projet de taxe des produits alimentaires. Le parti entier en fit autant. Le 14 janvier il fut annoncé que M. Bonar Law avait abandonné ce même projet afin de rester à la tête de son parti.

Le même jour le Parlement canadien reprit ses travaux et constata que l'urgence ne pressait plus autant qu'au début. Après une dizaine de discours, les mots "urgence," "immédiat" et "prompt" parurent ne plus avoir de sens pour M. Borden qui se donna tout entier à l'apaisement des dissensions intestines de son parti. Depuis, la politique d'urgence navale fut reléguée à l'arrière plan. Evidemment l'échec de l'alliance Borden-Bonar Law avait jeté le désarroi dans les plans politiques du premier ministre.

—Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," vous en retirerez profit.



GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE D'ALBERTA

Avis aux Ingénieurs-Mécaniciens

Avis est par la présente donné que des examens seront tenus aux endroits ci-dessous mentionnés par David Fraser, inspecteur des baudières à vapeur, dûment nommé pour la province d'Alberta.

Edmonton-Sud—1er mars et 5 avril, Hall Orange.

Stony Plain — 4 mars, Hôtel.

Fort Saskatchewan — 10 mars, Mansion House.

Entwistle — 5 mars, Hôtel.

Edson — 7 mars, Edson Hôtel.

Athabasca Ldg — 8 avril, Hôtel.

Morinville — 10 avril, Hôtel Morinville.

à 9 heures du matin, dans le but de donner aux ingénieurs-mécaniciens et aux apprentis l'occasion de faire preuve de leurs aptitudes à l'obtention des certificats délivrés sous l'autorité de la loi des Chaudières à vapeur, 1912.

Les personnes non encore enregistrées dans la province qui désirent des formes de demande peuvent en obtenir sur demande adressée au ministère ou à l'inspecteur susdit et telles formes devront être proprement remplies et certifiées par témoin devant un Commissaire ou un juge de paix avant qu'un examen soit accordé.

JOHN STOCKS,
Député-ministre.

Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alta. 18-3